

 <p><a href="http://wa-jutsu-le-bouscat.e-monsite.com/">http://wa-jutsu-le-bouscat.e-monsite.com/</a></p>	<p><b>USB JU-JUTSU TRADITIONNEL</b></p> <p><b>RÈGLES DE VIE AU DOJO</b></p> <p>SAISON SPORTIVE 2023-2024</p>	<p><b>Dojo des Écus</b>  <b>74 rue des Écus</b>  <b>33110 Le Bouscat</b></p> <p>06 70 61 53 06 / 06 79 72 41 87  marc.guasch.7@gmail.com</p>
--	--	--

Nom :

Prénom :

En signant ce document l'adhérent et/ou son représentant légal s'engage à respecter les règles suivantes, pour la bonne pratique du Ju-Jutsu Traditionnel au sein de notre club :

- Porter une tenue adaptée à la pratique du Ju-Jutsu :
  - Kimono et ceinture,
  - Tee-shirt blanc obligatoire pour les féminines,
  - Zoories (tongs).
- Saluer le tatami avant d'y monter.
- Lorsque le cours est déjà commencé lors de votre arrivée, attendre au bord du tapis que l'encadrant vous donne l'autorisation de monter sur le tatami.
- Ne pas marcher pieds nus en dehors du tatami et ne pas marcher avec des chaussures sur le tatami.
- Utiliser les vestiaires pour se changer.
- Ne pas élever la voix dans les vestiaires afin de ne pas gêner les pratiquants se trouvant déjà dans le Dojo
- Ne pas boire ni manger sur le tatami.
- Les enfants doivent être récupérés dès la fin du cours, en quittant le tatami, par leurs parents ou une personne autorisée par eux.
- Pour maintenir l'hygiène sur le tatami il est préférable que les kimonos ne soient utilisés que pour les cours et lavés régulièrement.
- Retourner les coupons réponses relatifs aux différentes informations du club à la date prévue.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent :

Signature du représentant légal de l'adhérent :